

Mise à jour - Programme du 28
octobre 2023 au 28 octobre
2024 2022
Réactualisation prévue
Le 29 octobre 2023

Programme de formation CREATION OU REPRISE ENTREPRISE



QUELQUES INFORMATIONS CHIFFRÉES

Cette formation a déjà été **suivie par 1 stagiaire(s)**.

L'évaluation de leur **satisfaction** se monte à **100 %**.

(taux de retour de l'enquête : **100 %**)

Le **taux de réussite** (objectifs atteints) est de **100 %**.

Le **taux de participation** est de **100 %**.

EMMENO CONSEIL

CREATION OU REPRISE D'ENTREPRISE

Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- De cerner les contours de votre projet
- D'établir un Business plan et une étude de marché
- De définir une stratégie d'entreprise

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but de permettre aux apprenants d'acquérir de nouvelles compétences afin de se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat.

Public

Le public concerné est : Tout public désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat (salarié en reconversion, demandeur d'emploi, chef d'entreprise souhaitant créer d'autres structures)

Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

- Il n'y a aucun prérequis exigé

Durée

Cette formation se déroulera en 7 heures sur 1 jour.

Horaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h

Dates : Les dates sont à définir entre la période du 02 novembre et 28 octobre 2024 (plusieurs sessions possible, pour valider des dates, nous contacter)

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 900 euros HT soit 1080 euros TTC (taux de tva 20%).

Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque : La convention, le paiement a été effectué à défaut lors de l'obtention de l'accord de prise en charge de l'OPCO ou via votre compte CPF

Les délais d'accès à l'action sont : Vous devez valider votre inscription et paiement 15 jours avant le démarrage de l'action



Méthodes mobilisées

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : La formation est réalisée en présentiel, à l'aide de moyens pédagogiques variés, tels que support pédagogique version papier ou numérique conçu par l'organisme de formation, des ouvrages en lien avec le parcours de formation, étude de cas de jurisprudence, analyse des différents codes tels que le code de l'urbanisme par exemple

Outils pédagogiques : Le mind-mapping (un outil qui permet de favoriser à la fois leur compréhension et leur mémorisation, pédagogie démonstrative)

Supports pédagogiques : Support pédagogique version numérique ou version papier (livret, diaporama, etc...)

Accessibilité aux personnes handicapées

Prise en compte du handicap : Pour augmenter la chance de réussite des personnes en situation d'handicap et éviter toutes discriminations, nous anticipons pour aménager l'accueil en prenant en compte les différents handicaps possibles et pour répondre aux besoins de ces apprenants, nous restons en veille auprès du FIPHFP (Emploi Handicap, qui est un catalyseur de l'action publique en matière d'emploi) Nous restons également en veille auprès du AGEFIPH pour être informés des différentes ressources handicap formation. Nous avons mis en place une procédure interne mettant à disposition les coordonnées des différents référents afin de trouver une solution adaptée aux apprenants.

Éléments matériels de la formation

Salle de formation : Rétroprojecteur, tablette à disposition, nous réalisons les formations au sein de l'entreprise, nous pouvons également vous accueillir dans des salles de formation chez notre partenaire ayant un accès PMR

Equipements divers mis à disposition : Tablettes ou PC avec connexion internet mis à disposition pour la réalisation de QUIZ

Documentation : Le formateur s'appuiera sur des ouvrages spécifiques au parcours de formation et diaporama

Compétences des formateurs

Les formateurs sont des experts dans le domaine précité en fonction des disponibilités le formateur est désigné pour animer l'action.

Contenu du parcours

Module 1. Passer de l'idée au projet, étudier le montage d'une structure dans le domaine d'activité visé, analyser les avantages et ses contraintes avant le lancement.

Suivi et Modalité d' évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- ☑ feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- ☑ évaluation des acquis en fin de session

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- ☑ Questions orales ou écrites (QCM...)
- ☑ Mise en situation
- ☑ Fiches d'évaluation

Lieux :

L'action de formation peut se réaliser soit au sein de l'organisme de formation situé au 40 place du théâtre 59800 LILLE ou sein de l'entreprise du bénéficiaire , le lieu est déterminé en fonction des besoins, des disponibilités au sein de l'entreprise bénéficiaire et/ou du nombre d'inscrits.

Contact

Mme DAHMANI Kaissa DAHMANI

Référente pédagogique

contact@emmeno-conseil.app

Tél.0658150345

Demande de rendez-vous pré-diagnostic via notre site www.emmeno-conseil.app ou www.emmeno-conseil.com



EMMENO CONSEIL
40 place du théâtre 59800 LILLE

SIRET – 920 314 671 00016

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 32590988859 du préfet de région des Hauts de France